

Les actuaires du Canada souhaitent lancer une discussion sur l'âge de la retraite

Ottawa, le 15 avril 2019 – Le moment est venu pour les gouvernements et pour les travailleurs canadiens de parler de la mise à jour de l'âge de la retraite dans le cadre du filet de sécurité sociale du Canada, affirment les membres de l'Institut canadien des actuaires (ICA) dans un énoncé publié aujourd'hui.

« Les Canadiens vivent plus longtemps que jamais et bon nombre d'entre eux choisissent de continuer à travailler après 65 ans », indique **John Dark, FICA**, président de l'Institut canadien des actuaires. « Il est logique de mettre à jour les programmes de revenu de retraite de notre pays afin de tenir compte de cette réalité. »

Les prestations de retraite complètes du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec (RPC/RRQ) sont actuellement versées à 65 ans, avec une possibilité de retraite anticipée avec prestations réduites dès l'âge de 60 ans et de report de la retraite assorti de prestations accrues aussi tard qu'à 70 ans. La proposition de l'ICA préconise le report de ces âges respectifs à 67, 62 et 75 ans, ce qui donnerait aux Canadiens l'occasion de cumuler davantage d'économies, puis de toucher des prestations plus élevées le moment venu.

On recommande des changements semblables à l'égard de la Sécurité de la vieillesse (SV), soit l'augmentation de l'âge auquel un retraité pourrait commencer à toucher des prestations. Actuellement établi entre l'âge de 65 et 70 ans, il serait désormais fixé entre l'âge de 67 et 75 ans. De plus, les promoteurs de régimes de retraite enregistrés seraient en mesure de fixer une date cible de retraite à l'âge de 67 ans au lieu de 65 ans, et les titulaires d'un régime pourraient reporter le versement du revenu issu de leur REER jusqu'à l'âge de 75 ans au lieu de 71 ans.

Ces changements permettraient aux Canadiens de choisir de recevoir leurs prestations de retraite plus tard afin de jouir d'un revenu de retraite payable à vie plus élevé.

La proposition de l'ICA arrive au moment où la population canadienne vit plus longtemps, où les régimes de retraite du secteur privé s'érodent et où l'économie canadienne continue d'évoluer dans un contexte de faibles taux d'intérêt. « Outre les avantages financiers associés au fait de profiter d'un revenu de retraite payable à vie plus élevé, notre proposition assure aux retraités une protection contre les coûts associés à la longévité accrue et l'érosion importante des épargnes en raison de l'inflation », souligne **Jacques Tremblay, FICA**, l'un des deux principaux auteurs de l'énoncé.

Plusieurs industries sont victimes d'une pénurie de main-d'œuvre ou appréhendent une telle pénurie. « En permettant un âge de retraite plus tardif dans le cadre de nos programmes de revenu de retraite, on offre aux travailleurs une souplesse accrue à cet égard », soutient **Joe Nunes, FICA**, l'autre auteur principal de l'énoncé. « Les Canadiens disposent ainsi d'un moyen d'accroître la sécurité de leur revenu de retraite en réduisant du coup la pression sur notre main-d'œuvre. »

Les actuaires sont chargés de veiller à la viabilité financière des régimes de retraite au Canada et l'ICA compte plus de 1 700 membres qui travaillent dans ce domaine. Grâce à cette expertise, les actuaires sont bien placés pour travailler de concert avec les législateurs et les décideurs afin d'assurer la sécurité financière de tous les Canadiens.

« Notre proposition est un point de départ aux fins d'une discussion. Nous serions ravis de mettre notre expertise au service des gouvernements afin d'examiner les programmes de retraite en vigueur au pays et de décider des modifications qui sont les plus avantageuses pour l'ensemble des Canadiens », affirme **M. Dark**.

###

Visitez cia-ica.ca/retraite pour télécharger l'énoncé intégral de l'ICA, *Une retraite reportée pour des prestations plus élevées : Adapter les programmes de retraite d'aujourd'hui aux réalités de demain* et un résumé graphique.

Pour une demande de renseignements, veuillez vous adresser à :

Sandra Caya

Directrice associée, communications et affaires publiques, Institut canadien des actuaires
sandra.caya@cia-ica.ca

613 236-8196, poste 116

À propos de l'Institut canadien des actuaires

L'Institut canadien des actuaires est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Nos membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres. Visitez-nous à :

cia-ica.ca

[twitter.com/ICA Actuaires](https://twitter.com/ICA_Actuaires)

linkedin.com/company/canadian-institute-of-actuaries

facebook.com/CanadianInstituteofActuaries

John Dark, FICA, est le président de l'Institut canadien des actuaires. Il exerce la profession d'actuaire depuis 1979 et occupe actuellement le poste d'actuaire, perspectives d'affaires chez Co-operators, Compagnie d'assurance-vie. M. Dark est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques de l'Université de Waterloo dans le cadre d'un programme coopératif spécialisé en science actuarielle et en science informatique.

Joe Nunes, FICA, est fondateur et président exécutif du cabinet Actuarial Solutions inc., qui conçoit des régimes d'avantages pour soins de santé et de retraite à l'intention des employeurs de petite et de moyenne tailles du Canada. M. Nunes est le président de la Commission de pratique en régimes de retraite de l'Institut canadien des actuaires. Il est également titulaire d'un baccalauréat en mathématiques de l'Université de Waterloo.

Jacques Tremblay, FICA, est associé en expertise-conseil actuarielle chez Oliver Wyman et actuaire désigné. M. Tremblay est un ancien président de l'Institut canadien des actuaires (ICA) et président actuel de la Direction des affaires internationales de l'ICA. Il est titulaire d'un B.Sc. en science actuarielle de l'Université Laval.

Document 219045